



8 septembre 2024 | 20^e édition

www.marathonderimouski.ca

Fier de soutenir nos meilleurs marathoniens et marathoniennes!

Incitatifs à la participation

Les athlètes ayant réalisé les temps de qualification ci-contre et qui s'inscrivent au marathon (42,2 km) pourront recevoir :

- Inscription gratuite
- Allocation de dépenses
- Hébergement gratuit en hôtel la veille de la course (une chambre par athlète)

Tous les athlètes « *Élite* » recevront un dossard personnalisé de couleur distincte de même que deux billets pour le souper aux pâtes d'avant-course.

	Temps de qualification		Inscription gratuite	Allocation de dépenses	Hébergement gratuit
	Hommes	Femmes			
D	M 2h44m00	M 3h09m10	X		
	1/2 1h16m30	1/2 1h28m00			
C	M 2h39m00	M 3h05m00	X	100 \$	
	1/2 1h14m00	1/2 1h25m30			
B	M 2h35m00	M 3h00m00	X	200 \$	
	1/2 1h11m30	1/2 1h23m00			
A	M 2h29m00	M 2h55m00	X	200 \$	X
	1/2 1h09m00	1/2 1h21m30			

Les temps de qualification doivent avoir été réalisés sur marathon (M) ou demi-marathon (1/2) après le 1^{er} janvier 2022 sur des parcours certifiés lors de compétitions officielles dont les résultats sont disponibles en ligne. Le nombre d'inscriptions gratuites (niveau D) est illimité. Le comité organisateur se réserve le droit de limiter à 10 athlètes (5 femmes, 5 hommes) le soutien accordé pour chacun des autres niveaux (C, B, A). La priorité sera accordée selon la date d'inscription. Si un niveau de soutien est complet, l'athlète se verra offrir le prochain niveau de soutien inférieur encore disponible. À compter du 21 juillet 2024, le comité organisateur pourra à sa discrétion assigner les chambres d'hôtel restantes, le cas échéant, sans tenir compte de la limite de 5 athlètes de chaque sexe.

Bourses et primes de performance

Un minimum de 10 700 \$ sera remis en bourses aux meilleurs athlètes masculins et féminins à l'épreuve du marathon selon les modalités suivantes :

Bourses	
5 premières positions (H + F) au classement général	
1 ^{re} position	1500 \$
2 ^e position	1000 \$
3 ^e position	600 \$
4 ^e position	300 \$
5 ^e position	150 \$

Prime de performance		
Bonification aux 5 premières positions selon le temps réalisé		
H	F	\$
< 2h40	< 3h05	100 \$
< 2h35	< 3h00	300 \$
< 2h30	< 2h55	500 \$

Records de parcours	
Prime de 2000 \$ pour un nouveau record de parcours	
Hommes	Femmes
2h16m45.7	2h38m16.6
Jean-Marie Uwajenezza (2018)	Salome Nyirakundo (2018)

Championnat provincial ¹	
3 meilleur(e)s athlètes québécois(e)s (H + F)	
1 ^{re} position	1000 \$
2 ^e position	500 \$
3 ^e position	300 \$
Records du Québec ²	
Prime de 5000 \$ pour un nouveau record provincial sénior	
Hommes	Femmes
2h14m19	2h29m32
Alain Bordeleau (1984)	Jacqueline Gareau (1985)

Les bourses et les primes ci-dessus sont cumulatives. Total des bourses et primes offertes : 29 700 \$.

¹ Pour être éligible aux bourses attribuées dans le cadre du championnat provincial, l'athlète doit être membre en règle d'Athlétisme Québec, résider au Québec et posséder une carte d'assurance maladie valide de la RAMQ. Une preuve peut être exigée.

² Pour qu'une performance soit éligible au titre de record du Québec, l'athlète doit être membre en règle d'Athlétisme Québec, être citoyen(ne) canadien(ne) ou détenir le statut de résident(e) permanent(e) au Canada, et posséder une carte d'assurance maladie valide de la RAMQ.

« Des parcours plats et rapides, qui longent le fleuve Saint-Laurent.
Un décor exceptionnel. Une ambiance chaleureuse. On vous y attend ! »

Pour plus d'information ou pour faire une demande du statut d'élite : info@vienscourir.com

